Rucher pédagogique

collège Jean Castel Argences

Protocole d'exploitation pédagogique

Protocole d'urgence

Dans le cadre d'un club (FSE), un atelier de découverte du monde des abeilles est proposé aux élèves du collège toutes classes concernées. Il pourra être éventuellement utilisé par la suite en tant que support au cours de SVT sur le niveau 6ème.

Le but de cette démarche est de sensibiliser les élèves au problème écologique qu'est celui de la disparition progressive des abeilles et de son impact sur la vie animale et sur les activités humaines.

Les élèves concernés seront ceux qui en feront la demande, en fonction des disponibilités et sous réserve de conditions explicitées plus bas.

Protocole d'observation des ruches avec élèves

Objectifs des observations.

Mise en place et entretien d'une ruche : ponçage, peinture, filage des cadres, nettoyage.

Observation du développement de la colonie d'une ruche (sans l'ouvrir) avec le support d'une ruche vitrée.

Observation de l'agrandissement des rayons et de leur remplissage par les abeilles : miel, pollen, couvain, etc …

Observation des comportements sociaux des abeilles (communication, nourrissage, danse…)

Observation et reconnaissance par les élèves des différentes castes d'abeilles : reines, faux bourdons, ouvrières (avec leurs différents rôles au sein de la ruche)

Fréquence annuelle des visites

Le mardi matin dans le cadre d'un club entre avril et juin puis entre septembre et octobre. Eventuellement une visite rapide en hiver.

Nombre d'élèves par visite

6 élèves maximum par visite. Pour des groupes plus importants, les élèves se succéderont par groupes de 6.

Nombre d'encadrants

2 encadrants (disposant de téléphones portables) par groupe d'élèves afin d'assurer une surveillance constante et permettre un retour rapide au collège en cas d'incident.

Déroulement des visites aux ruches

L'accès aux ruches situées derrière le collège se fait par la sortie élèves à côté de l'escalier en colimaçon (salle mobile).

L'ensemble des règles à respecter est énoncé avant chaque visite. Si un élève ne respecte pas une des règles, il sort immédiatement du groupe encadré par un des deux adultes.

Précédés des encadrants, les élèves se rendent sur le rucher. Les autres élèves restent en permanence en attendant que les deux adultes viennent les chercher.

L'observation de la ruche se fait avec deux élèves à la fois et un encadrant. Le second reste avec le groupe et surveille l'éventuel changement de comportement des abeilles.

Une observation d'un cadre prélevé de la ruche pourra se faire. Dans ce cas, un des encadrants prélèvera le cadre pendant qu'un autre restera avec le groupe. L'observation réalisée, le cadre est réintégré par l'encadrant seul.

Règles de sécurité énoncées aux élèves avant l'accès aux ruches

L'accès des ruches est strictement interdit :

Aux élèves allergiques au venin d'abeille,

Aux élèves dont la tenue n'est pas adéquate (pantalon long, chaussettes, vareuse avec chapeau)

Aux élèves parfumés (certaines odeurs pouvant être interprétés comme des signaux de danger)

Aux élèves anxieux, stressés ou agités,

Aux élèves ayant consommé des sucreries ou de la banane avant la visite.

Pendant toute la durée de la visite, les déplacements se font dans le calme, sans gestes brusques, sans cris et sous l'autorité des encadrants.

En cas de changement de comportement des abeilles, le groupe suit les consignes de l'encadrant et rentre calmement au collège.

Il est interdit de toucher les ruches, de toucher une abeille même morte.

Il est demandé d'enlever les bagues (en cas de piqure à la main)

Toutes les autres règles inhérentes au règlement intérieur du collège doivent être respectées.

Conditions météo requises

Les visites se déroulent par temps sec et en absence de vent ou par vent faible.

Tout risque de pluie, de coup de vent ou d'orage reporte automatiquement la visite.

Idéalement, les visites ont lieu le matin (les abeilles étant plus calmes) et quand le soleil frappe la ruche (les butineuses de sortie seront moins nombreuses)

Personnel à avertir avant et après la visite

Chaque visite sera programmée et la date sera validée par la direction.

Avant et après chaque intervention, le responsable de la visite doit prévenir du début et de la fin de la visite un membre de la direction du collège.

Personnels concernés

MM. Olivier et Louvet CPE.

Matériel requis

Un enfumoir garni d'herbes sèches et de granulés.

Equipement de protection: vareuse, gants et tenue adéquate (jean, bottes)

Le lève-cadre, une brosse à abeille.

Protocole de sécurité en cas de piqure.

La piqure d'abeille est le plus souvent bénigne. La réaction normale associe douleur, rougeur, démangeaison et œdème sur un territoire de quelques centimètres autour du point de ponction. Elle disparait spontanément en quelques heures.

La principale complication est la réaction allergique qui nécessite une prise en charge en urgence. L'accès des élèves allergiques est strictement interdit. Les piqures multiples ou dans la bouche nécessitent une prise en charge hospitalière.

Matériel à prévoir en pharmacie.

Anti douleur : Apis gel (homéopathie) application locale.

Apis mellifica 9 ch (homéopathie) 5 granules/h puis espacer si amélioration.

Ledum palustre TM (homéopathie) : en application locale.

Anapen (adrénaline) en cas d'allergie seulement et sur prescription du médecin du CHU

Plastique fin et rigide type carte de crédit afin de retirer le dard.

Conduite à tenir :

Retirer rapidement le dard avec l'ongle ou la carte de crédit sans écraser la poche à venin. Oter les bagues si ce n'est déjà fait.

Désinfecter à l'eau et au savon

Appliquer Apis Gel sur la zone à traiter puis administrer Apis Mellifica 9CH (5 granules) et Ledum Palustre (en application locale) puis espacer selon amélioration.

Vérifier la vaccination contre le tétanos.